

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

—
**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

—
CANTON DE ROYAN

—
COMMUNE DE ROYAN

ST n° 91/045

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An mil neuf cent quatre vingt onze le 08 Avril à 18 heures 30
Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en
séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire

DATE DE CONVOCATION

29 MARS 1991

DATE D'AFFICHAGE

29 MARS 1991

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU,
GAVEN, BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Adjoints
M. BARON, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANNEAU,
COASSIN, DINDINAUD, Mme FONTAN, MM. GUEZENNEC, LACOTTE, MONNARD,
MOULINEAU, Mme PARROU, PELTIER, MM. QUENTIN, REVOLAT, SABATHIER, TAP,
Conseillers formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT REPRESENTES : Mme LISION par M. LE GUEUT
M. MARCONI par M. REVOLAT
M. ALCHE par M. HUGENDOBLER

ABSENTS- EXCUSES : MM. ALONSO, BARRIERE

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 27
Nombre de Votants : 30

Madame BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT : TRAVAUX SCOLAIRES - ECOLE
JULES FERRY

VOTE : UNANIMITE

Dans le cadre de travaux de rénovation du groupe scolaire JULES FERRY, les Services Techniques ont élaboré un dossier de consultation des entreprises.

Les travaux projetés sont les suivants :

- Réfection des toitures (Primaire et Maternelle)
- Réfection des façades
- Réaménagements intérieurs (cages d'escalier)
- Création d'une bibliothèque commune aux deux écoles
- Plafonds, murs et sols des 4 classes
- Menuiserie extérieure de la salle de jeux (Ronde)
- Réfection de 2 blocs sanitaires

Le montant desdits travaux est estimé à la somme de 1 100 000 Francs TTC tous corps d'état.

Les travaux donneront lieu à un appel d'offres ouvert conformément au Code des Marchés Publics.

La maîtrise d'oeuvre sera assurée par les Services Techniques de la Ville de ROYAN.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé de Monsieur le Rapporteur,
- VU l'avis de la Commission des Travaux,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver le dossier d'appel d'offres ouvert relatif à la réfection et à l'amélioration des bâtiments de l'ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE JULES FERRY à ROYAN.

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et signer les marchés à intervenir avec les entreprises retenues.

Fait les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Déposé à la S/Préfecture de Rochefort
le 10 Avril 1991
Application Loi N°82213 du 2 Mars 1982
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire
Le Secrétaire Général Adjoint

Pour le Maire,
Le Maire Adjoint,

H. LE GUEUT